

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





<u>Département d'Indre et Loire</u> Commune de Channay sur Lathan

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE N° 12-2025 PORTANT PERMIS DE STATIONNEMENT RD 749 rue des Déportés— du 03/03/2025 au 18/04/2025 Commune de CHANNAY-SUR-LATHAN

LA MAIRE DE CHANNAY-SUR-LATHAN,

VU la demande en date du 11/02/2025 par laquelle l'entreprise INEO, Descartes, sollicite l'occupation de 17 places de stationnement rue des Déportés.

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983. VU le code de la voirie routière,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la route,

VU l'arrêté interministériel du 6 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

CONSIDÉRANT qu'en raison de ces travaux il y a lieu de prescrire des mesures particulières,

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1</u>: L'entreprise INEO est autorisée à occuper le domaine public comme énoncé dans la demande, à charge pour l'entreprise de se conformer aux dispositions des articles suivants.

Motif d'occupation : 17 places de stationnement Lieu de l'occupation : RD 749 rue des Déportés Date de début et de fin : du 03/03/2025 au 18/04/2025

<u>ARTICLE 2</u>: Le bénéficiaire prendra toutes les précautions nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers et sera chargé de la mise en place de la signalisation des prescriptions visées à l'article 1.

<u>ARTICLE 3</u>: Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la règlementation en vigueur et à chaque extrémité de l'occupation du domaine public.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- > Madame la chef du Service Territorial d'Aménagement du Nord-Ouest de Langeais,
- > Monsieur le commandant de gendarmerie d'Indre-et-Loire et la brigade de Savigné-sur-Lathan,
- > Madame la Directrice Départementale des Territoires à Tours.
- Monsieur le commandant de la CRS n° 41 à Saint-Cyr-sur-Loire,
- ➤ Monsieur le Directeur des Services Départementaux d'Incendie et de Secours ZA « La Haute Limougère » 37230 Fondettes.
- Monsieur le président du Syndicat des Transporteurs routiers du Centre.
- Monsieur le président de la Fédération nationale des transports de voyageurs.
- ➤ L'entreprise INEO

à CHANNAY-SUR-LATHAN, le 13 février 2025

La maire, Isabelle MÉLO

Pour le Maire absent

MAIRIE – 1, rue du Maine – 37330 CHANNAY-SUR-LATHAN Téléphone : 02 47 24 63 07 – Courriel :<u>secretariat.mairie@channavsurlathan.net</u> Secrétariat ouvert le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14 h à 17 h et Samedi de 9h à 12h